

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 2 décembre 2025**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12	Le deux décembre deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
<b>Convocation en date du :</b> 25 novembre 2025	<b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne <b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice <b>Secrétaire de séance élu :</b> DUTEL Peggy
<b>Affichée le :</b> 25 novembre 2025	

  

<b>N° 2025D718</b>	<b>CCFE : APPROBATION DE LA CONVENTION DE REVERSEMENT PARTIEL DES PRODUITS DE LA TAXE D'AMENAGEMENT PERCUS DANS L'EMPRISE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES</b>
--------------------	---

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code général des impôts, et notamment ses articles 1635 quater A et suivants,

**Vu** le Pacte Fiscal et Financier établi entre la communauté de communes Forez-Est et ses communes membres, approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 8 novembre 2023,

**Vu** la délibération du conseil communautaire en date du n° 2024.019.07.02 en date du 7 février 2024, approuvant, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Fiscal et Financier, le principe du partage partiel du produit de la taxe d'aménagement perçu par les communes pour les constructions et aménagements réalisés dans les zones d'activité économique,

**Vu** le projet de convention ci-annexé, régissant les conditions de mise en œuvre de ce partage,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le projet de convention de versement partiel des produits de la taxe d'aménagement perçus dans l'emprise des zones d'activité économiques.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention

La Secrétaire de Séance  
 Peggy DUTEL

ROZIER EN DONZY, le 15/12/2025  
 Signé : le Maire, Didier BERNE

